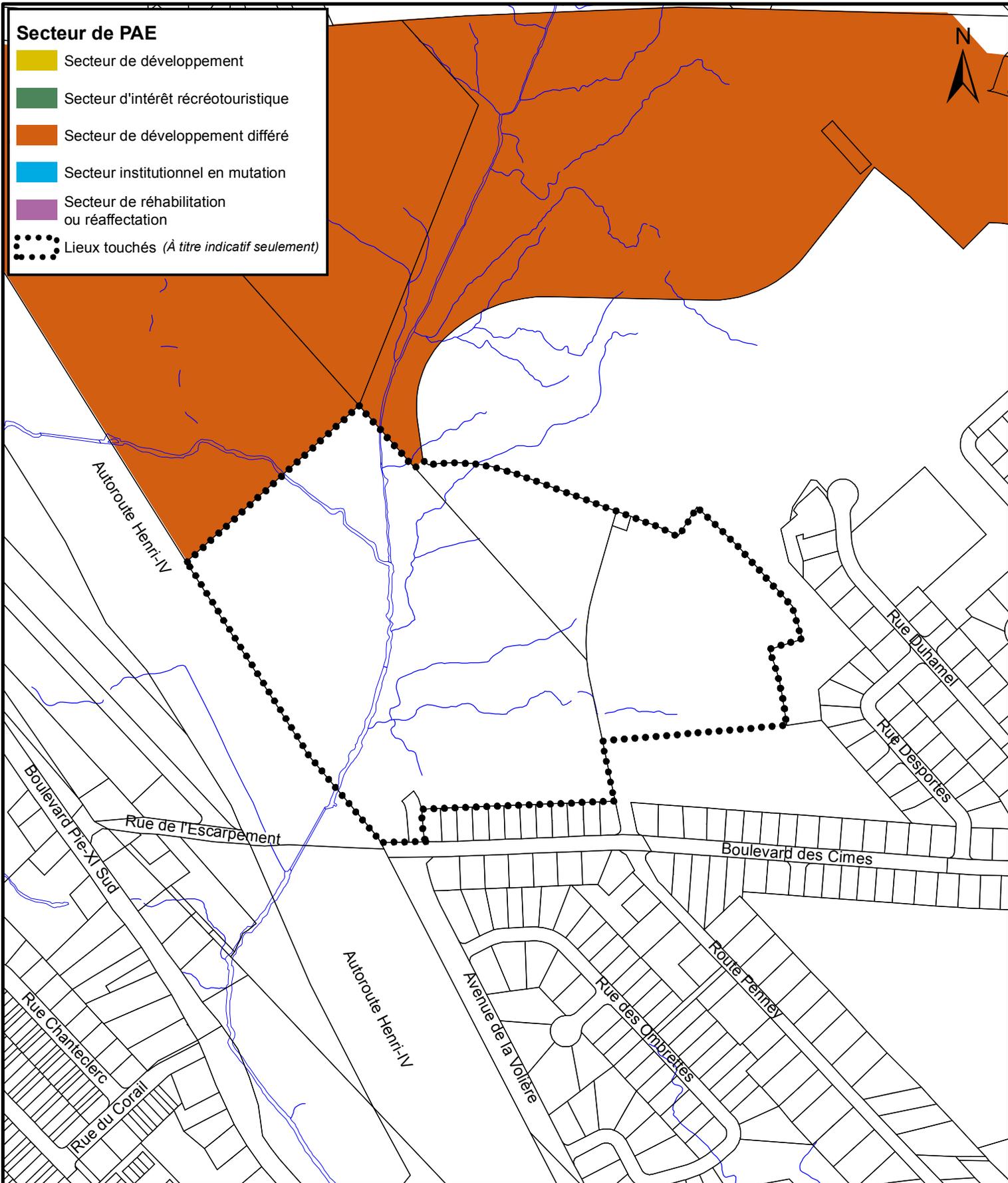


Secteur de PAE

-  Secteur de développement
-  Secteur d'intérêt récréotouristique
-  Secteur de développement différé
-  Secteur institutionnel en mutation
-  Secteur de réhabilitation ou réaffectation
-  Lieux touchés (À titre indicatif seulement)



**SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
DIVISION DE L'URBANISME**

RVQ-990 PLAN DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT EXTRAIT DE LA CARTE 19 - SECTEUR DE PLAN D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE

Date du plan : 2011-06-03
No du règlement : R.V.Q.1835
Préparé par : M.M.

No du plan : RVQ1835A05
Échelle : 1:5 000

Directeur
Service de l'aménagement du territoire